

Termes de référence

Recrutement d'un expert international pour la rédaction d'un document de capitalisation pour le passage à l'échelle de l'initiative « *Transition numérique et innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur au Niger* » : FASAHA ZAMANI

Date limite de dépôt de candidatures : 31 juillet 2023 à 00 heures TU.

1. Contexte et justification

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) met en œuvre, en partenariat avec le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du Niger, un projet dénommé « *Transition numérique et innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur au Niger* », en abrégé « Fasaha Zamani ». Le projet est financé principalement par l'Union Européenne via le programme Wehubit mis en œuvre par ENABEL.

L'objectif général du projet est d'assurer la continuité des services éducatifs afin d'atténuer l'impact de la crise COVID-19 au Niger. Son objectif spécifique est d'accroître la résilience de l'enseignement supérieur au Niger par la mise en place d'un environnement technologique, pédagogique, réglementaire et économique favorable au développement du numérique éducatif.

Dans le cadre des activités du projet, il est prévu l'élaboration **d'un document de capitalisation pour le passage à l'échelle de l'initiative « *Transition numérique et innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur au Niger* » : FASAHA ZAMANI**. Le présent appel à candidatures vise à recruter un expert international chargé de piloter l'élaboration dudit document.

2. Objectifs de la mission

L'objectif principal de la mission est de procéder à une évaluation du projet, dans le but de tirer les leçons pour la capitalisation de ce qui a bien fonctionné (bonnes pratiques), et de ce qui reste à améliorer, pour le passage à l'échelle nationale.

Cette mission sera conduite par un expert international, avec l'appui d'un expert national. L'évaluation s'attachera à analyser le modèle de formation à distance développé par le projet à travers ses dimensions : pédagogique, réglementaire, économique et technique.

3. Responsabilités :

Dans le cadre de sa mission, l'expert international aura à conduire les activités suivantes :

- Exploiter toute la documentation pertinente sur le projet y compris (le document de projet, les textes réglementaires organisation la formation à distance à l'UAM, le référentiel

d'équivalence des tâches entre les formations à distances et les formations en présentiel à l'UAM, les rapports de formation des enseignants, tous les rapports produits par les experts qui sont intervenus dans les mises en œuvre des activités du projet ;

- S'entretenir avec les acteurs de l'enseignement supérieur de l'UAM (autorités ministérielles, directions en charge de l'enseignement ou de l'assurance qualité, recteurs, doyens, enseignants-chercheurs, responsable en charge de l'enseignement à distance) afin de comprendre leurs aspirations et des différents aspects qui devront figurer dans le document de capitalisation ;
- Travailler en étroite collaboration avec le consultant national recruté pour faciliter le travail de terrain au Niger ;
- Participer à l'animation de l'atelier de restitution (2 à 3 jours ouvrés) avec les principales parties prenantes, en vue de présenter et d'amender les drafts du document de capitalisation produit.

4. **Livrables :**

Il est attendu, à l'issue de la mission que l'expert propose un modèle d'extension de l'initiative pour renforcer l'usage du numérique éducatif au Niger. Pour se faire il devra produire les livrables suivants :

- Un plan de travail, y compris la liste des personnes à interviewer ;
- Un rapport provisoire de mission décrivant la méthodologie et les résultats de la mission :
 - Le draft du document de capitalisation ;
- Un rapport final de mission, au même contenu que supra, et intégrant les observations et recommandations de l'atelier de restitution.

5. **Méthodologie :**

L'expert international proposera une méthodologie participative et itérative pour atteindre les objectifs de l'étude.

En début de mission, un atelier de lancement sera organisé avec les experts à distance, avec l'ensemble des parties prenantes du projet (AUF, Ministère et UAM). L'expert transmettra son plan de travail provisoire en amont de cet atelier.

Un atelier de restitution sera organisé à la fin du travail, pour permettre recueillir les observations et les amendements des parties prenantes du projet. Cet atelier aura lieu en présentiel, à Niamey. L'expert transmettra le rapport provisoire de la mission au moins une semaine avant la tenue de cet atelier.

L'expert international déposera le rapport final de la mission au plus tard deux semaines après l'atelier de restitution.

6. **Durée de la mission :**

La durée calendaire de la mission est d'un mois, à partir de l'atelier de lancement.

La charge de travail de l'expert international est estimée à 10-15 jours/hommes, comprenant la collecte de données, la rédaction/révision des livrables et la participation à l'atelier de restitution à Niamey (2 à 3 jours ouvrés).

7. **Qualifications et expériences de l'expert international :**

- Avoir une expérience avérée dans l'évaluation des projets et programmes d'appui à l'intégration des formations à distance dans l'enseignement supérieur ;
- Justifier d'un diplôme pertinent en lien avec les objectifs de la mission (BAC+5 ou plus en sciences de l'éducation, technologies de l'informations et de la communication, évaluation des projets/programmes, etc.) ;
- Justifier de connaissances de l'écosystème de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française écrite et orale.

8. **Dépôt des candidatures :**

La candidature devra comprendre :

- Une lettre de soumission décrivant :
 - o la compréhension de la mission ;
 - o la méthodologie proposée ;
 - o le montant des honoraires, global et détaillé en jours/homme ;
- Un curriculum vitae mentionnant les qualifications et expériences ;
- Les preuves des expériences mentionnées dans le CV.

Nota : L'AUF prendra en charge directement les frais de transport et de séjour de l'expert international à Niamey, lors des missions sur place, conformément au barème en vigueur. La proposition financière comprendra donc uniquement le montant des honoraires.

9. **Évaluation des candidatures :**

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères techniques (expérience, qualifications, qualité de la méthodologie proposée etc.) et financières (proposition faite). Un classement par ordre décroissant sera établi donnant lieu aux négociations en vue d'établir le contrat de prestation de service.

Les candidatures doivent être soumises par courriel à l'adresse alioune.faye@auf.org et sakinatou.ganda@auf.org au plus tard le 31 juillet 2023 à 00h TU.

TOUTE CANDIDATURE ENVOYEE APRES CES DATE ET HEURE EST IRRECEVABLE.